

École JJR - Rentrée scolaire 2020-2021

Une rentrée des classes particulière !

Très gros travail de la part du dicastère, de la direction et des enseignants afin de permettre aux 1282 élèves de l'École Jean-Jacques-Rousseau de commencer l'année scolaire dans les meilleures dispositions. Dans un climat et un contexte marqués du sceau de l'incertitude à bien des égards !



Ceux qui avaient imaginé une rentrée scolaire « normale » après plusieurs mois de confinement devront s'en tenir au registre de l'incertitude, dans le respect des consignes sanitaires en cours aujourd'hui. À l'instar de tous les élèves de 12 ans et plus qui, eux, devront porter un masque s'ils fréquentent les transports publics pour se rendre à l'école. Le chef du dicastère, Christophe Calame, et la direction ont dès lors pris des dispositions innovantes en priant les enseignants de confectionner des masques en tissu – dûment homologués – durant les leçons de couture afin de mettre à disposition de tous les enfants qui en auront besoin deux masques chacun. Bel exemple de solidarité collective !

Élèves et classes

Alors que 13 enfants sont déclarés « scolarisés à domicile » pour cette rentrée, ce sont 1282 enfants qui commenceront l'école ce 17 août prochain, soit 8 élèves de moins que l'année précédente. Pour les cycles 1 et 2, le nombre d'élèves sera identique à l'an dernier, cependant ce seront 54 classes qui les accueilleront au lieu des 49 en 2019-2020. C'est dire le choix politique fait par l'autorité afin de privilégier les petits effectifs, malgré les consignes de plus en plus prégnantes de l'État – cf encadré. Au chapitre de l'organisation des classes, toujours pas de classe aux Bayards et à Boveresse, d'où une augmentation des effectifs aux Verrières et à Môtiers et un transfert d'élèves de Travers à Noiraigue. Pour le cycle 3, ce sont 19 élèves de moins qui fréquenteront ces trois derniers degrés, témoignant de la fin du « bourrelet » démographique de cette catégorie d'âges. Relevons encore que ce sont 143 enseignants qui accueilleront les enfants lundi prochain, parmi lesquels 24 hommes seulement – aucun au cycle 1.

Les transports

La fermeture d'école de village engendre naturellement des besoins toujours plus grands en transports d'élèves. La problématique préoccupe donc passablement l'autorité. L'organisation mise en place et les nombreux transferts opérés – parfois en lien avec les classes PRIMA – génèrent toujours

plus de transports et, donc, toujours davantage de coûts. À cela s'ajoute le fait que la taille des bus n'est plus toujours adéquate. La réflexion est donc en cours à ce sujet.

Les structures d'accueil

Ce n'est pas de gaieté de cœur que Christophe Calame évoque la suspension temporaire de l'application du slogan « zéro refus » en termes d'accueils pré et para scolaires. Pour des raisons budgétaires, c'est un choix politique de « stop personnel » qui a été mis en œuvre au cours des six premiers mois de l'exercice 2020. En principe, aucun enfant ne sera « sur la touche », comme l'affirme le chef du dicastère : « *Peut-être ne pourrions-nous pas dire oui à tout mais il n'y aura pas de parents sans solution aucune !* ». Pour cette rentrée, ce sont 245 places d'accueil qui seront offertes aux parents contre 238 l'an dernier.

Régionalisation : la lettre et l'esprit

Initié en 2010, l'esprit fondateur de la régionalisation de l'école obligatoire résidait dans le transfert de compétences confié aux directions d'écoles d'organiser leurs classes respectives comme elles le souhaitent, sur la base d'un arrêté de subventionnement cantonal décrétant le nombre total de classes subventionnées. Cette manière de faire permettait à chaque région de respecter, par exemple, le principe fort de l'esprit de la République, à savoir une école par village. C'est la Commune de Val-de-Travers qui, tout récemment fusionnée, avait poussé en faveur de ce principe. Aujourd'hui, le canton semble avoir des velléités de grignoter cette compétence aux régions en tentant d'imposer un nouvel arrêté, visant à réduire le nombre de classes notamment. C'est une erreur, tant dans l'esprit que dans la forme ! Surtout en période post-Covid lorsque l'on sait que les classes seront toujours plus hétérogènes tant les écarts se seront creusés. Dès lors, chapeau bas à la Commune de Val-de-Travers de résister en évitant ainsi des effectifs trop lourds, pénalisant une fois encore les élèves les plus en difficultés.

ck

Courrier Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
 Impressum Rédaction :
 Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
 +41 32 861 10 28
 info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
 Annonce : Fr. 0.65 le mm. Réclame : Fr. 1.20 le mm
 Délai pour le dépôt des annonces :
 Mardi à 12 h.
 Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 13 août 2020 **N°28**

PAGE 2

LA VIE AU VALLON

Pierre-André et Cédric : la force d'une passion artistique commune.

PAGE 3

CONSEIL FÉDÉRAL

Les grandes manifestations à nouveau autorisées dès le mois d'octobre.

PAGE 11

UNIHOCKEY

Victoire pour les Fleurisans lors des 128^e de finale de la coupe de Suisse.

PREMIER CAHIER

La vie au Vallon 2
 Chronique régionale 3
 Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5
 Rentrée scolaire 6
 Chronique régionale 6-7
 Bonnes tables 8
 Affaires immobilières 8

TROISIÈME CAHIER

Les emplois 9
 Où sortir 10
 Les sports 10-11
 Affaires immobilières 12

3 CAHIERS | 12 PAGES

tous Azimuts!

Été sans vélo-télé

Je suis sevré ! Un sevrage sans sueurs froides, ni bad trip. Non, je n'ai pas rêvé de vélo, de roue, de guidon. Pas d'hallucinations d'échappées au long cours ou de raids solitaires en montagne. Je n'ai pas rêvé d'attaques dans les pentes du Galibier ou le tourniquet de l'Aubisque, ni d'une défaillance subite du maillot jaune dans une portion à 12%... Ce qui rythmait annuellement mon mois de juillet a été reporté. Toutefois, j'ai découvert que ce mois était parfait pour profiter du lac, des sentiers de randonnée ou d'une terrasse pour lire. Cette année, fini de s'enfermer pour suivre les pérégrinations des coureurs de 14 h à 18 heures. Une après-midi à guetter une action, un mouvement de course, une attaque qui ferait la différence... Je refusais des dîners, procrastinais des lectures ou des sorties pour ne pas manquer un tour de pédale... Mais, l'absence du Tour de France ne m'a pas manqué ! Et même mon été ne s'en est que mieux porté ! Les après-midi étaient consacrés à la lecture voire à la cuisine, en tout cas à l'activité culturelle ou sensorielle et non plus à une étape de plat de 200 km avec échappée du jour et final au sprint... Désolé cher Tour de France, mais 2020 est l'année de mon sevrage... Je n'ai plus besoin de toi pour occuper mon été... Mais qui sait ?

Rabov

Naissance

Alex Mojon, Couvet.

En plus dans ce numéro

Dans le flyer encarté dans cette édition, le studio de yoga & Pilates à Couvet, Chez Yoséphine, vous informe de ses horaires de cours.

Décès

M^{me} Annette Rota, née Facchinetti, 88 ans, Môtiers.

M. Jacques Meyer, 91 ans, Fleurier.

M. Marcel Jaccard, 85 ans, Boveresse.

M. René Jeannet, 85 ans, Couvet.

M. Jean-Maurice Chevalier, 84 ans, Couvet.

La Vie au Vallon

Pierre-André et Cédric

la force d'une passion artistique commune !

« L'art est un jeu, tant pis pour celui qui s'en est fait un devoir »

Max Jacob

Tous les deux évoquent la chance de « ces rencontres au bon moment »... Tous les deux, lors de l'inventaire de leurs traits de personnalité parlent d'« amour de la nature, besoin de solitude, passion pour le dessin et la créativité »... Lorsqu'ils se décrivent, tous les deux énumèrent : « la persévérance et le perfectionnisme »... Tous les deux énumèrent le nom de leurs enfants issus de plusieurs mariages, précisant toutefois « sans acrimonie aucune l'un envers l'autre et les autres »... Pierre-André et Cédric parlent de leur sport favori, le hockey sur glace ! Seule et unique différence, à les entendre, le premier est discret et préfère demeurer en retrait alors que le second dit être « cabotin » : « J'aime ce contact avec le public ! Si je n'étais pas cabotin, je n'existerais pas dans ce monde ! ».

Deux époques

Pierre-André naît et vit ses premières années à La Chaux-de-Fonds, un père technicien-mécanicien-électricien au RVT – raison du déménagement à Fleurier en 1948 – et une mère couturière. De sa scolarité, il se souvient de celui « qui nous tirait par les cheveux et tapait le bout de nos doigts », qui deviendra, plus tard, responsable de l'orientation professionnelle... « Je n'aimais pas beaucoup l'école, seules les leçons de dessin me passionnaient ! J'étais un solitaire qui aimait se promener dans la forêt donc ce que je préférais, c'était l'école buissonnière ! ». Au chapitre des loisirs, le hockey sur glace. Pierre-André évoque cette belle période avec les Leuba, Grandjean, Schneider dit « le mou », Barbezat et Weissbrodt... « J'aurais voulu faire les Beaux-Arts, mes parents m'ont dit que c'était des métiers de crève-la-faim... ». Il entre à l'EMEC et obtient son CFC de mécanicien-électricien en 1963.

Cédric, fils de Pierre-André, naît en 1965, d'une maman sommelière et employée d'horlogerie à domicile. De sa scolarité, il conserve une figure à

l'esprit : « Charles-Edouard Bobillier, le Bob, une véritable référence pour moi. Il a beaucoup compté dans mon adolescence ! ». Il évoque une belle enfance, dans l'univers bien protégé du Val-de-Travers : « Quand on a un père qui dessine toute la journée, on dessine, je dessinais des trains... ». Et d'ajouter : « Je n'étais pas simple, difficilement canalisable, très turbulent, j'étais demandeur de plein de choses ! Le hockey sur glace m'a fait du bien, mais ce sont surtout les scouts, avec une autre référence – Philippe Vaucher – qui m'ont beaucoup apporté ! ». Au divorce de ses parents, Cédric répond ainsi : « J'ai vécu cela comme un enfant de cinq ans qui ne comprend pas. J'ai alors eu la chance d'être élevé par mes grands-parents ! Avec beaucoup d'avantages. On ne réalise que plus tard, les désavantages d'une telle situation ! ». Artiste, il désire devenir : « J'ai alors choisi un métier plus ou moins artistique, celui de menuisier-charpentier chez Gilbert Dubois ! Mon CFC en 1984... ».

Les rencontres

Cédric entame alors son école de recrues suivie de plein de petits boulots. Un premier mariage et un statut de père avec l'arrivée de Natigane en 1987. Puis c'est le coup de massue avec cette tumeur cancéreuse qu'on lui découvre au début des années 90 : « Coup de tonnerre, opération puis, en phase de récupération, ce Monsieur Ballon venu présenter ses tours de magie aux enfants hospitalisés... Je me suis dit alors, si je sors d'ici, c'est ce que je ferai ! Un véritable détonateur... ».

Vingt ans plus tôt environ, Pierre-André rencontre Georges Droz, des Compagnons du théâtre et des arts : « Je me souviens de ce Salon de septembre qui se tenait dans la grande aalle du Stand où j'ai exposé avec Fernand Vaucher, Georges Juvet, Maurice Gostelli et d'autres encore ! Des portraits selon la technique de la sanguine ! ». C'est la rencontre avec Marie-Antoinette Sarasin de l'Aca-



Les chiens

Ce ne sont pas moins de cinquante années que Pierre-André aura consacrées à la cynologie, avec des bergers allemands, en classe sanitaire : « Des championnats cantonaux, romands et suisses ! ». Cédric conserve ainsi des souvenirs vivaces de cette période : « J'ai grandi avec Jumbo ! ». Jouko, Laria, Zitto, les souvenirs remontent et cette anecdote, avec le dernier cité : « En apprentissage sanitaire, les chiens possèdent un témoin au cou. Lorsqu'ils retrouvent une personne, ils doivent revenir avec ce témoin dans la gueule. Un jour, au Plat-de-Riaux, je vois Zitto partir en courant jusque derrière le gros rocher. Il revient avec le témoin dans la gueule. Je me précipite et je découvre une jeune fille pratiquant le bronzage intégral ! ».

démie européenne des arts de Paris. Pierre-André est sélectionné, avec d'autres artistes, pour y exposer. Puis, les rencontres se succèdent grâce aux expositions, au Japon notamment. La méthode de l'apprentissage du dessin par le « cerveau droit », son enseignement à Yverdon et à l'occasion de nombreux remplacements au Val-de-Travers.

Quant à Cédric, il se découvre une véritable passion pour les ballons et s'adonne alors à la technique de leur sculpture : « En lien étroit avec le dessin, puisque toutes mes figures je les dessine d'abord puis les transpose en trois dimensions ! ».

Nouvelle symétrie, les deux avouent ne pas avoir « l'esprit baroudeur » ! Ils n'ont dès lors jamais vécu – et ne vivront jamais – de leur art : « Je n'ai pas l'âme saltimbanque, j'ai donc toujours concilié les deux choses, avec des enfants, difficile de faire autrement ! ». Pourtant, la notoriété de Cédric dépasse largement non seulement les frontières du Val-de-Travers et du canton, mais du pays également. Pour preuve, ce ne sont pas moins de quatre-vingts dates qui sont ainsi supprimées en raison de la pandémie : « Grâce à la vidéoconférence et aux réseaux sociaux, je travaille dans le monde entier ! Là encore, des rencontres exceptionnelles ! ».

Claude-Alain Kleiner

REGARDS EXTÉRIEURS

Nicole, compagne de Pierre-André depuis plusieurs années, le décrit ainsi, un peu empruntée : « C'est un grand bilieux, immensément appliqué, qui sait se ressourcer dans la nature. Cela ne l'empêche pas d'être aussi un bon vivant ! ». Quant à Cédric, c'est son ami d'enfance, Marc-Olivier Perotti qui l'évoque de cette manière : « Je le connais depuis l'âge de 10 ans. Mon père était Môtisan et je passais toutes mes vacances d'été à Môtiers, chez mes grands-parents, puis à Fleurier. J'ai connu Cédric autour de la piste de glace. Il est une personne dynamique avec mille idées en tête, fidèle en amitié, toujours motivé pour relever de nouveaux défis. Un grand cœur et il met ses talents d'artiste au service d'associations, notamment Kyféquoi, association pour personnes en situation de handicap, dont je suis le président ! C'est en accompagnant Cédric à un congrès mondial de « ballooneurs » à Nice – il a une peur viscérale de l'avion – que j'ai réalisé combien ce petit gars du Vallon était mondialement connu ! ».

CARTE D'IDENTITÉ

Nom	Perret (père et fils)
Prénoms	Pierre-André et Cédric
Nés le	Pierre-André, 22 mars 1943, à La Chaux-de-Fonds Cédric, 27 juin 1965, à Fleurier
Pères de	Cédric, 1965 Isabelle, 1966 Patrick, 1974 ; Natigane, 1987 Ysaline, 2001
Professions	Artiste et mécanicien de locomotives, artiste et menuisier-charpentier
Domicile	Fleurier

ÉQUILIBRE

Tout comme il existe des sportifs du dimanche – ces courageux praticiens du football de talus par exemple –, il y a les peintres du dimanche. Les loisirs, au travers des mondes du sport et de la culture, permettent à nombre d'entre nous cet indispensable ressourcement nécessaire à notre équilibre. Pour Pierre-André et Cédric, la nature fait figure de lieu de vie, d'oxygénation et d'équilibre. Lorsqu'ils évoquent leurs sorties en forêt ou à travers les pâturages de la région, leurs yeux s'illuminent, leurs visages s'apaisent. La nature est source d'inspiration pour leurs dons respectifs, la peinture pour l'aîné, la sculpture de ballons pour le fils – lequel passe le plus souvent par le dessin avant d'aborder la 3^e dimension –. Belle symétrie de trajectoire entre ce père et son fils ! Cependant, au moment de la finalité de l'acte créateur, ils deviennent différents. L'un aime la discrétion même s'il éprouve une fierté certaine à voir ses œuvres exposées, l'autre adore ce contact avec le public. Mieux, il en a besoin. Il ne réfute pas le mot « cabotin », il en use avec délicatesse. Pour mieux faire connaître son art aujourd'hui mondialement reconnu.

Ainsi, lorsque le premier a tiré bénéfice de ce temps de confinement, l'autre l'a subi puisque toutes « ses » dates ont été supprimées. Nul doute qu'il saura rebondir !

CONFORT ET ÉCONOMIES
GRÂCE À L'ÉBOUAGE.

Plus d'informations: info@entretec.ch



www.groupe-e.ch



entretec
groupe e

PARTAGEONS PLUS QUE L'ÉNERGIE

Une nouvelle structure médicale ouvre ses portes à Fleurier



La permanence Volta, déjà présente à La Chaux-de-Fonds, s'installe à Fleurier. Neuf cabinets de consultation et des boxes d'urgence sont disponibles dès ce jour.

Nous y reviendrons dans l'édition de la semaine prochaine.

Coronavirus

Les grandes manifestations à nouveau autorisées

Lors de sa séance du 12 août 2020, le Conseil fédéral a décidé d'autoriser à nouveau les manifestations de plus de 1000 personnes à compter du 1^{er} octobre 2020, à condition de respecter des mesures de protection sévères et d'obtenir l'autorisation des autorités cantonales.

Le Département fédéral de l'intérieur (DFI), en collaboration avec les cantons et les autres départements fédéraux compétents, est chargé de définir d'ici au 2 septembre des critères d'autorisation uniformes applicables à toutes les grandes manifestations, qu'elles soient sportives, culturelles ou religieuses. Ces critères serviront de garde-fous complémentaires aux mesures habituelles de distance et d'hygiène, et pourront s'appuyer sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de la task force scientifique de la Confédération. Concrètement, il faudra obtenir une autorisation du canton concerné pour organiser une manifestation, autorisation que le canton peut refuser en fonction de sa situation épidémiologique et de ses capacités de traçage des contacts.

Avec cette décision, le Conseil fédéral entend empêcher une dégradation de la situation épidémiologique, tout en tenant compte des intérêts économiques et des besoins de la population, par exemple l'accès à une vie culturelle et à une offre sportive diver-

sifiées. Les grandes manifestations ne présentent pas toutes les mêmes risques; certaines permettent de respecter dans une large mesure la distance minimale de sécurité.

Crédit supplémentaire pour financer la gestion de la pandémie

La gestion de la pandémie de Covid-19 a entraîné des dépenses supplémentaires pour l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), par exemple pour les campagnes de communication, la gestion des lignes téléphoniques et le développement de l'application Swiss-Covid. Pour couvrir ces frais, le Conseil fédéral demande un crédit supplémentaire de 31,6 millions de francs pour 2020.

Comm.

Alain Morisod aux côtés de Tomi Tomek



18^e participation pour SOS Chats à Noiraigue à la Journée internationale des animaux sans foyer, qui s'est déroulée samedi dernier, à Neuchâtel, avec, comme invité principal, Alain Morisod.

Covassonne blessée

Mercredi 22 juillet à 12 h 08, une voiture conduite par une habitante de Neuchâtel âgée de 56 ans circulait sur la rue de Gibraltar à Neuchâtel en direction nord. À l'intersection avec la rue des Fahys, une collision s'est produite avec une moto conduite par une habitante de Couvet âgée de 21 ans qui circulait sur la rue des Fahys en direction est. Blessée, la conductrice de la moto a été transportée à l'hôpital Pourtalès à Neuchâtel au moyen d'une ambulance.

Automobiliste blessée

Mercredi 29 juillet à 15 h 20, une voiture conduite par une habitante du Locle, âgée de 22 ans, circulait sur le chemin de Bellevue à Boveresse en direction de Fleurier. À un moment donné, elle a été surprise par un véhicule conduit par un habitant de Adlikon b. Regensdorf / ZH, âgé de 79 ans, qui était à l'arrêt devant les barrières d'un passage à niveau. La conductrice a effectué une manœuvre d'évitement et sa voiture est montée sur un talus effectuant un tonneau, avant de terminer sa course contre le véhicule zurichois. Blessée, la conductrice a été transportée au moyen d'une ambulance à l'hôpital Pourtalès à Neuchâtel.

Motard à l'hôpital

Dimanche 26 juillet à 10 h 35, un motard âgé de 48 ans, domicilié à Colombier, circulait avec sa machine sur la route communale tendant du village de Couvet à La Nouvelle-Censière. Peu avant le lieu-dit « Les Rullières » à la sortie de la forêt, dans une ligne droite suivie d'une courbe, le pilote a perdu la maîtrise de sa moto. Le motard a glissé sur la chaussée sur quelques mètres avant de s'immobiliser. Blessé, ce dernier a été pris en charge par une ambulance et acheminé à l'hôpital Pourtalès.

Incendie dans une carrière

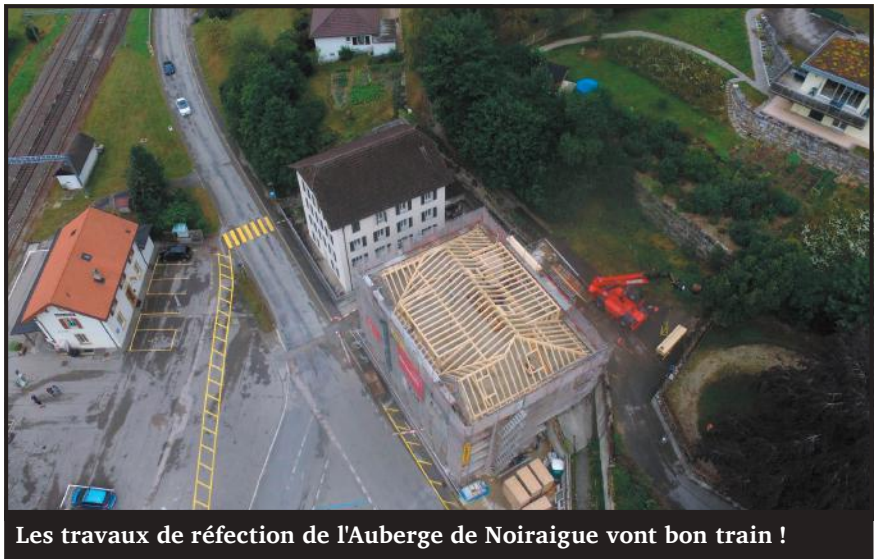
Appel à témoins

Deux machines de chantier ont été incendiées à Couvet, dans une carrière, au lieu-dit La Bondetta. Il s'agit vraisemblablement d'un acte volontaire. Les faits se sont déroulés entre le 24 juillet et le 10 août.

Le procureur de permanence a ouvert une instruction pénale et des investigations sont menées pour établir les causes et les circonstances de ces destructions. En plus de la police judiciaire, le service forensique de la police neuchâteloise est intervenu sur les lieux.

Toute personne ayant vu quelque chose d'inhabituel dans ce secteur ou qui a des informations en relation avec cet événement est priée de prendre contact avec la police neuchâteloise au 032 889 9000.

Ça bouge à Noiraigue !



Les travaux de réfection de l'Auberge de Noiraigue vont bon train !



ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Mardi 7 juillet : à 12 h 11 à Fleurier, pour le relevage d'une personne ; à 21 h 37 à Buttes, aide au portage pour les ambulanciers en raison d'une personne blessée dans la rivière.

Vendredi 10 : à 7 h 18 à Buttes, pour une alarme automatique avec engagement sur place.

Samedi 11 : à 17 h 36 à Couvet, pour l'extinction d'un four en feu dans un atelier.

Mercredi 15 : à 20 h 27 à Noiraigue, alarme pour un départ de feu dans une cuisine.

Samedi 18 : à 1 h 57 à Buttes et à 15 h à Couvet, alarmes automatiques sans engagement sur place ; à 18 h 28 à Travers, pour le sauvetage d'un animal blessé sur un toit.

Jeudi 23 : à 12 h 43 à Fleurier, contrôle thermique de conduits de ventilation.

Mercredi 29 : à 10 h 36 à Môtiers, pour l'extinction d'un feu de végétation.

Vendredi 31 : à 23 h 14 à Buttes, alarme pour un feu de forêt, sans engagement sur place.

Samedi 1^{er} août : à 7 h 29 aux Bayards, intervention pour un feu de forêt ; à 16 h 47 à Couvet, alarme pour la foudre tombée sur un arbre, sans engagement sur place ; à 17 h 09 et 17 h 13 à Couvet, interventions pour des inondations dues aux éléments naturels ; à 19 h 10 à Fleurier, intervention pour une inondation due aux élé-

ments naturels ; à 22 h 17 sur la route cantonale, côte de Rosière, à Noiraigue, pour la récupération d'hydrocarbures sur la chaussée.

Dimanche 2 : à 1 h 38 et 13 h 37 à Couvet, interventions pour des inondations dues aux éléments naturels.

Lundi 3 : à 6 h 52 à Môtiers, pour une inondation domestique ; à 14 h 48 à Couvet, pour une inondation due aux éléments naturels.

Mardi 4 : à 11 h 08 dans l'Areuse à Travers, intervention à la suite d'un écoulement de produit non identifié dans la rivière.

Mercredi 5 : à 9 h 27 à Couvet, alarme automatique sans engagement sur place.

Jeudi 6 : à 17 h 17 sur la H10, Bois-de-Croix, Travers, pour la récupération d'hydrocarbures sur la chaussée.

Samedi 8 : à 21 h 53 aux Bayards, pour l'extinction d'un feu de foin.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

Permis de conduire retirés

Samedi 18 juillet à 10 h 50, lors d'un contrôle radar effectué sur la H10 au lieu-dit « Bois-de-Croix », commune de Couvet, un conducteur de 48 ans domicilié dans la région a été mesuré à la vitesse de 129 km/h, après déduction des marges de tolérance, sur un tronçon limité à 80 km/h, alors qu'il circulait au volant de sa voiture en direction de Fleurier.

6 minutes plus tard, au même endroit, un conducteur de 42 ans domicilié dans le canton, a été mesuré à la vitesse de 137 km/h, alors qu'il circulait également en direction de Fleurier.

Stabilité du chômage au Vallon

Durant le mois de juillet, dans notre district, le nombre de chômeurs est resté stable, soit 261 personnes. Le taux de chômage s'élève à 4.6%.

En revanche, avec un effectif de 4545 chômeurs, le taux cantonal a progressé pour passer de 4.6% à 4.9%.



OEIL FLÂNEUR

Route fermée, mercredi dans la journée, près du Collège de Longereuse, pour procéder à l'élagage de branches qui risquaient de tomber sur la voie de circulation.

Naissance

C'est un garçon!

Nous sommes très heureux d'annoncer la naissance de notre petit

Alex

Il nous a rejoins le 8 juillet 2020. Depuis, nous profitons ensemble de chaque instant.

Karin & Nicolas Mojon, Couvet

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 13 au 20 août

FLEURIER : dimanche, à 10 h, culte musical, P. Schlüter.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 13 au 21 août

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe et à 18 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe. Lundi, à 19 h 30, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Vendredi 21, à 18 h, chapelet en italien.

COUVET : mercredi, à 14 h 30, chapelet.

TRAVERS : mercredi, à 19 h 30, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 13 au 20 août

LA CÔTE-AUX-FÉES : dimanche, à 10 h, culte au temple. En cas de beau temps, la célébration se déroulera en plein air (rte des Verrières 7, La Côte-aux-Fées).

L'école du dimanche et la garderie ont lieu à l'église Libre (Bellevue 6, La Côte-aux-Fées).

Renseignements : pasteur D. Hoehn, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

ANCIENNE BONNETERIE (av. Daniel-Jeanrichard 2b) : les cultes ont repris MAIS sur inscription via doodle ou appel au tél. 079 733 25 46.

Groupe de maison et renseignements : www.lephare.ch, tél. 079 733 25 46.

ARMÉE DU SALUT

FLEURIER (Régional 3) : aide spirituelle et sociale. Renseignements : Jean-Daniel Egger, tél. 032 861 45 62.

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ? composez le bon numéro :



urgences: 144



services de garde: médecin pharmacien dentiste 0848 134 134



hotline pédiatrique: 032 713 38 48

ine.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

Polyclinique de l'RHNe Val-de-Travers, Couvet (7j/7 et 24h/24)

Rendez-vous suivi et pansements 032 919 47 08

Permanence médico-chirurgicale 0848 134 134

Ambulance 144

Intoxication 145

Police-secours 117

Service de défense incendie et de secours (SDIS Valtra) 118

Police neuchâteloise Fleurier 032 889 62 27

Service de l'eau de Val-de-Travers 032 886 43 78 NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au 032 886 43 45

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

Marbrerie Terziani



2108 COUVET

Téléphone 032 863 13 62



VAL-DE-TRAVERS

Toutes formalités À votre service 24 h sur 24 Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64

Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch

Avis mortuaires

Je m'en vais vers d'autres rivages, pêcher des poissons « Arc-en-Ciel ».

Lucette Jeannet-Calame, Heidi et Michel Jordan et famille, Mercédès et Francis Darbellay et famille, Christian Jeannet, Magali Jeannet,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur René JEANNET

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, qui s'est endormi paisiblement, le 8 août 2020, dans sa 86^e année.

Selon la volonté de René, l'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille : Madame Lucette Jeannet Bois-de-Croix 282 2108 Couvet

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Couvet

Sa compagne : Françoise Hyvernât, Sa famille, ses amis et connaissances,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Jean-Maurice CHEVALIER

enlevé à leur tendre affection, le 9 août 2020, à l'âge de 84 ans.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille : Madame Françoise Hyvernât Avenue de la Gare 12 2114 Fleurier

Un grand merci à tout le personnel du Home Dubied à Couvet, pour leur dévouement et leur professionnalisme.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Remerciements

La famille de

Monsieur Jacques BÉGUIN

tient à vous remercier de votre présence à la cérémonie d'adieux, et à vos nombreux messages, qui ont été d'un grand réconfort.

Fleurier, août 2020



Une pensée, une présence, un geste, un mot réconfortant, témoignés lors du décès de notre maman et grand-maman

Annette ROTA

ont adouci notre peine.

Sensibles à votre soutien, nous vous exprimons nos sincères remerciements et notre profonde reconnaissance.

Août 2020



Vos paroles, vos dons, ainsi que vos messages de soutien et d'amitié ont été d'un précieux réconfort durant ces moments de douloureuse séparation suite au départ de

Monsieur Pierre ROSSELET-CHRIST

La famille vous remercie du fond du cœur, vous qui n'avez pas pu être présent lors de la cérémonie et qui étiez en pensées avec nous, pour toutes ces attentions qui atténuent notre peine.

Une pensée pour William, son arrière-petit-fils, décédé à la naissance 4 jours avant Pierrot.

Vu le nombre très important de messages reçus, il n'y sera pas répondu personnellement.

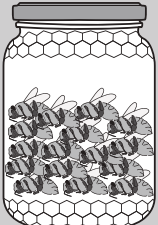
Familles Rosselet-Christ, Racine, Brandt La Brévine, août 2020

In memoriam

En mémoire de Rino LOCATELLI décédé le 5 août 2019



Cela fait déjà une année que tu nous a quittés. Tu resteras à jamais dans nos cœurs et nos souvenirs. Que Dieu veille sur toi. Ta famille et ta compagne



Votre miel : Un produit d'élevage intensif !

Malheureusement votre miel suisse n'est ni un produit durable, ni respectueux des besoins des abeilles. L'élevage intensif, la castration, l'engraissement et l'utilisation abusive de médicaments augmentent le rendement en miel au détriment de l'écologie et de la santé des abeilles.

FREETHEBES.CH/PRODUCTION-DE-MIEL

FREETHEBES s'engage pour une apiculture proche de la nature. Aidez-nous !

IBAN CH40 0839 0032 3060 1000 3



ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives



Pharmacieplus
Val de Travers
Couvét



Nouveau
bernafon
hear hearing - CHP people



Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs

**Merci
à
nos fidèles
annonceurs**

L'OURS EN MOI
vendredi et dimanche : 20h30 - 6/8 ans

LES BLAGUES DE TOTO
samedi : 20h30 / dimanche : 17h30
6/4 ans acc.

YAKARI
dimanche : 15h00 - 6/4 ans acc.

Ensuite :
L'aventure des Marguerite - Richard says goodbye (VO/ST) - Yakari...

à l'affiche

colisée


www.cinecouvet.ch

En raison de la situation particulière due au Covid-19, **le Club jurassien section Soliat** vous annonce avec regrets l'annulation de sa Fête des familles au chalet de La Banderette, prévue initialement ce dimanche 16 août 2020.

Cependant, le Musée de La Banderette sera ouvert et accessible au public, comme chaque dimanche de mai à octobre entre 9 h et 18 h.





Cabinet Infirmier en Psychiatrie
Fabrizio Bagatella - Tél. 079 680 99 21
Rue des Moulins 2a - 2108 Couvet
E-mail : inf.psy.bag@bluewin.ch

Suivi ambulatoire de personnes en souffrance :

- Dépression
- Schizophrénie
- Perte de repères
- Troubles alimentaires
- Deuil
- Et tous troubles psychiatriques de l'adulte

Remboursé par la LAMal sur prescription de votre médecin.
2 minutes à pied de la gare de Couvet et parage aisé.

Pour tout renseignement composez le 079 680 99 21

pro infirmis

« J'ai du temps... Le domaine du handicap et de la relation d'aide m'intéressent »

Formation à l'Accompagnement-Relève de Pro Infirmis Jura-Neuchâtel

Informations et inscriptions :
www.proinfirmis.ch et 058 775 33 50

Yvonne Juvet
Dr en chiropratique
Acupuncture

a repris ses consultations

Reçoit sur rendez-vous
2115 Buttes
032 861 44 22

Avis officiel



À VENDRE
Fond de commerce
30m²
Salon de coiffure

Grand-Rue 20 à Fleurier !

Me contacter au 032 861 39 76 pendant mes horaires d'ouverture ou au 0033 688 287 022 jusqu'à 21 h !

PERMA'MATH

Soutien en maths

Nouvelles offres

Aide à distance
Cours à distance
Cours privés à Travers

(La permanence elle-même n'existe plus)

Roland Vuille, mathématicien EPFL
Rue du Verger 4, 2105 Travers
078-831 20 10 ou permamath@bluewin.ch

VENTE AUX ENCHÈRES

Œuvres d'artistes neuchâtelois

Dimanche 16 août à 11 h

Ferme du Grand-Cachot-de-Vent

Œuvres et prix de départ voir le catalogue en ligne :
www.grand-cachot.ch



LE JARDIN MALIN Sàrl
Foyer Scolaire
Belle-Roche 7 2114 Fleurier
Tél. 079 932 90 68
Mail : foyerscolaire@gmail.com

Foyer scolaire Devoirs surveillés

Le Jardin Malin Sàrl est une société qui accueille des enfants pour les aider à faire leurs devoirs. 3 sites sont à votre disposition au Val-de-Travers :

Couvét : 1 site pour les enfants de 3 à 7^e Harmos

Fleurier : 2 sites pour les enfants de 3 à 11^e Harmos

Formulaire d'inscription et règlement disponibles sur le site de la Commune de Val-de-Travers
www.val-de-travers.ch/page/ecole-ijr

ou contactez-nous par :
Courrier
Le Jardin Malin Sàrl,
Belle-Roche 7, 2114 Fleurier
Téléphone au **079 932 90 68**
Mail
foyerscolaire@gmail.com

Au plaisir de vous rencontrer

Menuiserie - Charpente - Couverture

Ludovic Suter sàrl

2126 Les Verrières
079 320 88 15
suter.ludovic@gmail.com
www.menuiserie-suter.ch



CODONI SA
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE BÉTON ARMÉ | CARRELAGE RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE

COUVET
+41 32 863 12 16

Thierry +41 79 679 54 05 | Marin +41 79 679 31 31
codoni@bluewin.ch



Pour toutes vos manifestations

le **Courrier Val-de-Travers** HEBDO

se tient toujours à vos côtés.



Obrist Cheminée Sàrl
Tubage et construction de cheminées

Assainissement des cheminées
Construction de canaux de fumées en acier
Poêle à bois et à pellets
Cheminée de salon
Insert de cheminée

Obrist Cheminée Sàrl
+41 32 730 55 00
Rue des Parcs 112
2000 Neuchâtel
info@obrist-cheminee.ch
www.obrist-cheminee.ch



Du lundi au vendredi : 07:30-11:30 / 13:30-17:30

BARAK

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mercredi 23 septembre 2020 - 19h
Centre Barak, Collège 9, 2114 Fleurier

Suite à la pandémie de COVID-19 et aux directives sanitaires des autorités, l'assemblée générale ordinaire de notre association a été reportée au 2^e semestre de cette année.

L'association Barak se fait donc un plaisir de vous inviter avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue / appel
2. Procès-verbal de l'assemblée du 26 juin 2019**
3. Rapport d'activité 2019**
a) Président
b) Animateurs
4. Présentation des comptes 2019
a) Comptes**
b) Rapport de vérification
c) Adoption et décharges
5. Comité (démissions/admissions)
6. Divers

Les propositions individuelles doivent parvenir au comité jusqu'au 3 septembre 2020

** Sur demande, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'association Barak, Collège 9, 2114 Fleurier ou par e-mail à l'adresse association@barak.ch

L'association Barak remercie tous les généreux donateurs. Votre aide va ainsi nous permettre de poursuivre et consolider l'existence du centre pour les jeunes du Val-de-Travers.

école
jean jacques
rousseau

Ulysse Perrin & Fils SA

Transports scolaires 2020-2021 - Horaires

école
jean jacques
rousseau

Transports aller	matin	matin	après-midi
Ligne no 1 Collège de Noiraigue Arrêt Rosières Collège de Travers Collège de Couvet Collège de Noiraigue	<i>ma/me/je</i> 07h05 07h15 07h20	* 07h50 07h55 08h00 08h15	 13h10 13h15 13h20 13h55
Ligne no 2 Mont-de-Travers Mont-de-Travers : Le Sapelet Gare de Travers Collège de Travers Collège de Couvet	<i>lu au ve</i> 06h45 06h50 07h05	 07h40 07h45 08h00 08h05	 13h00 13h05 13h20 13h25
Ligne no 3 La Nouvelle Censièr Gare de Couvet Collège de Couvet	<i>lu au ve</i> 06h55 07h10 7h15	 07h50 08h05	<i>lu/ma/je/ve</i> 12h55 13h10 13h15
Ligne no 4 / 2 bus Les Sagnettes Arrêt Chablais Collège de Boveresse Collège de Môtiers		 07h40 07h45 07h55 08h00	 13h00 13h05 13h15 13h20
Ligne no 5 Les Jordans (horaire 2H) Le Cernil (horaire 2H) Collège des Bayards Arrêt Fromagerie Collège des Verrières		 07h25 07h35 07h45 07h48 07h55	 12h55 13h05 13h15 13h18 13h25
Ligne no 6 Collège de La Côte-aux-Fées La Côte-aux-Fées : arrêt Poste Mont-de-Buttes Collège de Buttes		 07h45 07h48 07h50 08h00	 13h20 13h23 13h25 13h35
Classe passer'ailes Collège de Couvet Collège de Fleurier	<i>lu au ve</i>	 08h10 08h20	
Centre sportif			

Transports retour	matin	après-midi	après-midi	Chauffeurs
Ligne no 1 Collège de Noiraigue Collège de Travers Arrêt Rosières Collège de Noiraigue Arrêt Rosière Collège de Travers	 11h50 12h00 12h05 12h10	<i>lu/ma/je/ve</i> 15h10 15h20 15h25 15h30	<i>lu (si REX 3-4H)</i> 16h00 16h05 16h10	 Pierre Renaud 079 870 39 49
Ligne no 2 Collège de Couvet Collège de Travers Gare de Travers Mont-de-Travers	* 11h50 11h55 12h10	<i>lu/ma/je/ve*</i> 15h05 15h10 15h25	<i>lu/ma/je/ve</i> 15h50 16h05	 Jean-Fr. Fontanella 079 664 05 99
Ligne no 3 Collège de Couvet Gare de Couvet La Nouvelle Censièr	 11h50 12h00 12h15	<i>lu/ma/je/ve</i> 15h05 15h20		 Sylvia Sunier 079 206 63 71
Ligne no 4 / 2 bus Collège de Môtiers Collège de Boveresse Arrêt Chablais Les Sagnettes	 11h45 11h50 12h00 12h05	<i>lu/ma/je/ve</i> 15h10 15h15 15h25 15h30	<i>lu (si REX 3-4H)</i> 16h05 16h10 16h20 16h25	 Dora Gerber 079 265 71 66 et Philippe Robert 079 779 09 23
Ligne no 5 Collège des Verrières Arrêt Fromagerie Collège des Bayards Le Cernil (selon horaire 3H) Les Jordans (selon horaire 3H)	 11h35 11h42 11h45 11h55 12h05	<i>lu/ma/je/ve</i> 15h05 15h12 15h15 15h25 15h35	<i>lu (si REX 3-4H)</i> 15h55 16h02 16h05 16h15 16h25	 Roger Kipfer 079 213 97 52
Ligne no 6 Collège de Buttes Mont-de-Buttes La Côte-aux-Fées: arrêt Poste Collège de La Côte-aux-Fées		Car postal	Car postal	 Jean-Claude Blaser 079 473 23 53
Classe passer'ailes Collège de Fleurier Collège de Couvet	<i>lu au ve</i> 11h40 11h50			 Sylvia Sunier 079 206 63 71
Centre sportif				 Claude Perrin 079 239 11 49

* Les élèves de Noiraigue scolarisés à Couvet changent de bus à Travers (ligne 1 et 2).
Les enfants du parascolaire de Noiraigue qui doivent se déplacer, utilisent la ligne no 1.
Cet horaire peut être consulté sur le site suivant : www.scierieperrin.ch où il sera actualisé selon les besoins.
Ulysse Perrin & Fils SA, La Gravette 2, 2115 Buttes / 032 861 13 72 / 079 239 11 49 - email : upf.sa@bluewin.ch

Horaire spécial du 17 août 2020

Travers - Noiraigue

1H Collège de Travers Collège de Noiraigue	 08h45 08h55
---	--------------------

La Côte-aux-Fées - Fleurier

9-10-11H La Côte-aux-Fées (ancienne poste) Mont-de-Buttes Fleurier (Place Longereuse)	 09h00 09h05 09h20
---	-----------------------------

Horaire de rentrée à l'occasion du 1^{er} jour d'école de votre enfant, le lundi 17 août 2020

école
jean jacques
rousseau

	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e -11 ^e
Môtiers	08h10	13h30	08h10	08h10	08h10	08h10			
Noiraigue	09h00	13h35							
Fleurier	09h30	09h00	08h15	08h15	08h15	08h15	07h40	07h40	09h35
St-Sulpice	09h00	09h00	08h05	08h05					
Couvet	09h00	09h00	08h15	08h15	08h15	08h15	08h15		
Buttes	09h00	09h00	08h10	08h10	08h10	08h10			
Travers			08h30	08h30	08h30	08h30			
La Côte-aux-Fées	09h00	09h00	09h00	09h00					
Les Verrières	09h00	08h30	08h30	08h30	08h30	08h30			

Les horaires des déplacements assurés par l'entreprise Perrin seront disponibles avant la rentrée scolaire dans les médias suivants : www.scierieperrin.ch/index.php/transports-scolaires - www.jjrvdt.ch - Courrier du Vallon.

Ces informations sont également disponibles sur le site Internet de l'école JJR : www.jjrvdt.ch . Onglet Site.

Registre du commerce

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Cabinet vétérinaire Freléchoz-Aebischer SNC, à Val-de-Travers. Transformation : Nouvelle nature juridique : société à responsabilité limitée. La société en nom collectif est transformée en société à responsabilité limitée conformément au projet de transformation du 26.06.2020 et bilan au 31.12.2019, présentant des actifs de CHF 512'369.48 et des passifs envers les tiers de CHF

442'043.23, soit un actif net de CHF 70'326.25, contre attribution aux associés de 200 parts sociales de CHF 100. Nouvelle raison sociale : Cabinet vétérinaire de Couvet Sàrl. Statuts du 26.06.2020. But modifié: exploitation d'un ou plusieurs cabinets vétérinaires et toute autre activité s'y rapportant directement ou indirectement. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Capital : CHF 20'000. Associés : Aebischer François et Freléchoz

Hubert, tous deux jusqu'ici associés de la société en nom collectif, chacun d'eux avec 100 parts sociales de CHF 100. Gérants : Aebischer François, président, et Freléchoz Hubert, lesquels signent désormais individuellement. Selon déclaration du 26.06.2020, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Brasserie Les Plânes SA, à Val-de-Travers, Les Plânes 362,

2108 Couvet. Nouvelle société anonyme. Statuts du 29.06.2020. But : exploitation d'un café-restaaurant-brasserie. Capital-actions : CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 60'000, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives liées selon statuts. Administration : Kohler Stéphane, de Sumiswald, à Val-de-Ruz, administrateur unique avec signature individuelle. Selon déclaration du 29.06.2020, la société n'est pas soumise à un contrôle ordi-

naire et a renoncé à un contrôle restreint.

Tatone peinture, à Val-de-Travers, Noiraigue, rue des Til-leuls 2, 2103 Noiraigue. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire : Tatone Vincent, de France, à Pontarlier, F. But : exploitation d'une entreprise de peintre en bâtiment.

Etel S.A., à Val-de-Travers. Giardina Alberto est maintenant domicilié à Rochefort.



RUBRIQUE JURIDIQUE

Un policier piégé par WhatsApp

D'ordinaire, ce sont les parents qui s'inquiètent que leurs enfants ne soient la proie des dérives que peut engendrer l'utilisation des réseaux sociaux. Mais ce qui suit n'est pas ordinaire.

X..., depuis 17 ans dans la police municipale de la ville de Genève, est sergent-major instructeur. En 2017, il s'est vu attribuer la fonction de référent d'école pour l'ensemble de la formation des agents de police municipale.

Le 24 mars 2017, un aspirant de l'école de formation de la volée 2016-2017 a créé un groupe WhatsApp afin d'échanger des souvenirs. Il était composé des formateurs de la police municipale (dont X...), de deux formateurs de la police cantonale et de tous les aspirants de la volée. En plus des souvenirs, furent échangées des réflexions totalement inadéquates à caractère raciste, sexiste ou d'ordre sexuel. Non seulement X..., en tant que responsable hiérarchique des instructeurs, n'a-t-il pas mis fin à cet échange mais y a aussi participé en envoyant des messages dont deux irrespectueux et à connotation sexuelle. Cette affaire est ressortie au début de l'été 2018 alors que le groupe WhatsApp avait été dissous entre-temps.

Après avoir donné à X... le droit de s'exprimer, le Conseil administratif de la Ville de Genève a prononcé la résiliation immédiate de l'engagement de X..., pour justes motifs. Ladite décision relevait que l'intéressé avait gravement failli à ses obligations et en prenant part activement à une discussion à caractère inconvenant et grossier et en ne rappelant pas les participants à leurs devoirs. Il n'était plus digne de confiance et les règles de

la bonne foi ne permettaient plus la continuation des rapports de travail.

Saisie d'un recours de X..., la chambre administrative de la Cour de justice du canton de Genève (ci-après « la Cour cantonale ») a ordonné la réintégration de l'intéressé au sein de la fonction publique de la Ville de Genève après avoir tenu compte de la longue carrière sans tache de X..., considéré que les manquements retenus constituaient un acte isolé et qu'aucun reproche n'avait pu lui être fait entre la soirée du 24 mars 2017 et la décision de licenciement immédiat du 25 juillet 2018. Contre ce jugement, la Ville de Genève a formé en vain un recours auprès du Tribunal fédéral pour que soit confirmée la décision de résiliation immédiate. Mais le TF, dans un arrêt du 9 juillet 2020, a considéré que la décision de la Cour cantonale n'était pas arbitraire.

Finalement, X... s'en est bien sorti mais il a dû sentir passer le vent du boulet. Il n'en reste pas moins que, malgré son ancienneté, sa formation, ses attributions de formateur, il s'est fait avoir comme un « bleu » par les échanges des aspirants dont il était responsable. Le contenu des deux messages qui lui étaient reprochés (« Fils de pute » accompagné d'un émoticône d'une main avec le majeur tendu vers le haut et « Je suis vraiment chaud » avec un émoticône d'une bouche tirant la langue) ne cadrent de loin pas à ce que l'on peut attendre d'un sous-officier supérieur responsable. C'est sans doute à cette conclusion qu'était parvenu le Conseil administratif de la Ville de Genève.

ATF 8C_336/2019

Blaise Galland, avocat



LETTRES OUVERTES

On en a gros sur la patate

Nous sommes le pays le plus riche du monde, ou à peu près. Riche de quoi, si l'on ne peut pas se payer le prix de l'hospitalité que beaucoup de pays pauvres érigent en devoir ?

Les Ayvazov-Korolova à Noiraigue doivent quitter la Suisse avec leurs trois enfants, nés et scolarisés ici. On ne jette pas dehors une famille de musiciens russes-ukrainiens qui vit chez nous depuis plus de 10 ans, bien intégrée, bien de chez nous par certains aspects. Et qui nous enrichit culturellement, un apport précieux en ces temps d'uniformisation à outrance.

On a besoin des autres, reconnaissons-le ; c'est même dans notre maxime... tous pour un.

Alors, s'il faut que Yaroslav Ayvazov atteigne un salaire à plein temps pour espérer un permis de séjour, allons-y. Nous sommes prêts à verser Fr. 100.- chaque mois pendant plusieurs années pour assurer ce minimum de sécurité et de dignité à cette famille. Si beaucoup de gens (une trentaine, une cinquantaine ?) font de même, même avec une petite somme, ça peut marcher. Alors, à votre solidarité ! Et merci d'avance.

François Pasquier et
Claude Bauer, Couvet

Pour réagir : Association DOM,
vjdm@bluewin.ch

CE NUMÉRO EST DE
12 PAGES

« À Côté » à Môtiers Anniversaire et vernissage !



Belle manière de célébrer le 6^e anniversaire d'existence d'À Côté que celle organisée par Gérard et Ilona Bétant, accompagnés de Guillaume et Maude, en choisissant d'offrir la possibilité à deux compagnons d'exercer leur art de la fresque dans la petite cour de la maison. Diana, allemande d'origine, a découvert l'endroit il y a quelques années lors d'une visite de Môtiers par une troupe d'une trentaine de compagnons. Elle y est revenue, observant ce mur qui se prêterait parfaitement à la pratique de son art : la fresque (la fresque est une technique particulière de peinture murale dont la réalisation s'opère sur un enduit appelé intonaco, avant qu'il ne soit sec. Le

terme vient de l'italien affresco qui signifie « dans le frais »).

Avec son ami Wesley, compagnon également mais « tailleur de pierre », ils ont débarqué à Môtiers au début de l'été, dès l'ouverture des frontières, et ont entamé leur travail. Plusieurs propositions ont été soumises à Guillaume et Maude Bétant qui ont porté leur choix sur le thème « Môtiers-Plage ». Un mois de travail aura été nécessaire à cette superbe réalisation vernie samedi 8 août dernier, devant un public d'amis et d'habituels de l'endroit.



Accident entre Bôle et Rochefort

Lundi 13 juillet à 16 h 55, une voiture conduite par un habitant des Verrières, âgé de 18 ans, circulait sur la route tendant de Bôle à Rochefort. À un moment donné, une collision par l'arrière s'est produite avec une voiture conduite par une habitante de Chambrélien, âgée de 50 ans, qui s'était arrêtée sur ladite route pour bifurquer en direction de Chambrélien. Blessée, cette dernière a été transportée en ambulance à l'hôpital Pourtalès.

Collision à une intersection

Samedi 25 juillet, à 11 h 35, un véhicule conduit par une habitante de Couvet, âgée de 24 ans, circulait sur la rue du Pont à Fleurier. Arrivé à la hauteur de l'intersection avec la rue du Grenier, un choc s'est produit avec une voiture conduite par un habitant de Couvet, âgé de 53 ans, qui circulait sur ladite rue du Grenier.

Où sortir

Voyage musical

En ce temps durant lequel il n'est pas franchement conseillé de voyager, la paroisse réformée du Val-de-Travers propose pourtant de prendre le large, et ceci sans prendre le moindre risque.

Dimanche à 10 h, au temple de Fleurier, sera offert un culte musical dont les œuvres d'orgue feront visiter quelques pays, ici à côté ou nettement plus loin.

De plus, le choix des pièces d'orgue sera fait uniquement de musique joyeuse et pleine de vie. Une manière de prouver s'il se doit, que l'orgue n'est pas nécessairement un instrument terne, triste et qui peut rendre morose le plus ensoleillé des étés...

Le public traversera donc la France, l'Allemagne, l'Espagne,



l'Italie, l'Angleterre, l'Autriche, le canton de Berne et même... les États-Unis.

Pour ce voyage (non suivi d'une quarantaine), Jean-Samuel Bucher sera à l'orgue fleurisan et le pasteur Patrick Schlüter conduira la célébration.



ŒIL FLÂNEUR

Sans légende ou à l'année prochaine !



Home Médicalisé Dubied

Situé à Couvet, le Home Dubied – membre de l’ANEMPA – est un établissement médico-social dont la mission est l’accueil de personnes âgées. L’institution compte actuellement 33 résidents et est en pleine période de développement de projets, notamment architecturaux, et en processus de liens avec les autres institutions du Val-de-Travers. C’est dire si les défis ne manquent guère.

Anticipant quelque peu le prochain départ à la retraite de sa responsable du secrétariat et après réflexion autour de l’élargissement du poste, le Home Dubied recherche, pour une date à convenir

un/une responsable administratif-ve à temps partiel (temps de travail à discuter)

Vos tâches :

- Collaboration au management institutionnel ressources humaines, gestion financière, ...-;
- Organisation et gestion du secteur administratif;
- Gestion des outils de pilotage de l’institution;
- Participation à la communication de l’institution;
- Participation au suivi administratif du Conseil de Fondation.

Description du profil :

- Formation administrative et commerciale de niveau supérieur;
- Maîtrise des outils informatiques;
- Capacité à travailler de manière autonome et à travailler en équipe;
- Aisance rédactionnelle, facilité de communication;
- Empathie pour les personnes âgées.

Dans le contexte des synergies développées entre les institutions du Val-de-Travers, le descriptif du poste est susceptible d’être élargi à la lumière des transversalités qui ne manqueront pas de se créer dans un proche avenir.

Une expérience dans la gestion administrative d’un EMS et la connaissance du secteur médical avec une maîtrise des outils OPALE, SIEMS et PEP représentent d’indéniables atouts pour l’obtention du poste.

Le Home Dubied offre un cadre de travail agréable et stimulant, au sein d’une équipe et d’une institution en évolution, notamment active à la mise en œuvre d’un projet régional à plus large envergure. La politique d’entreprise du Home Dubied est axée sur le respect des valeurs humaines ainsi que sur une approche participative et constructiviste des décisions.

Le poste est soumis aux normes de la CCT21 – Convention collective de travail.

Votre candidature :

Si vous souhaitez intégrer notre équipe afin d’y assumer des responsabilités intéressantes, faites-nous parvenir votre dossier de candidature jusqu’au 31 août 2020 à l’adresse suivante :

Conseil de Fondation du Home Dubied
Par son Président
Claude-Alain Kleiner
Grand-Rue 5
2112 Môtiers

Pour tous renseignements, n’hésitez pas à prendre contact avec M. Yannick Dhote, directeur du Home Dubied, tél.032 864 01 05.

Votre jardinier

J'entretiens votre jardin et je taille vos arbres

Homme suisse de confiance avec CFC de jardinier-paysagiste

Tarifs avantageux

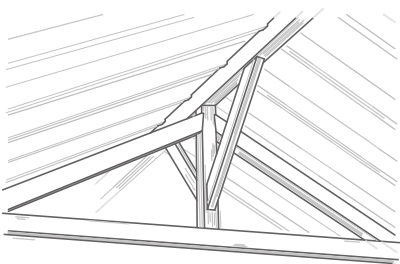
Tél. 078 404 32 32

Pour vos offres d'emploi

pensez au

Courrier Val-de-Travers

HEBDO



CHRISTEN

Menuiserie, rénovation
Charpente, couverture

079 / 301 09 35
raph.christen@bluewin.ch
rte de Môtiers 18, Boveresse

MENUISERIE



Cabinet médical des Alpes
Prévention et promotion de la santé
Aide et soins à domicile
Structures d'accompagnement médico-sociales (SAMS)
Hôpital – Policlinique – Urgences – Bloc opératoire
Hébergement

Le Réseau Santé Balcon du Jura - 1450 Sainte-Croix

Cherche pour son pôle hébergement en psychiatrie de l’âge avancée (PAA)

Un-e assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC) à 60 %

Vos missions :

- Garantir la prise en charge et l'accompagnement des résidents
- Organiser et assurer les soins en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire
- Réaliser des soins médico-techniques, aide aux AVQ et accompagnement au quotidien afin de répondre au projet de soins et de vie du résident
- Collaborer avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire

Votre profil :

- CFC d'ASSC ou titre jugé équivalent
- Expérience de minimum trois ans dans un service de gériatrie, connaissances en psychiatrie de l'âge avancé
- Très bonne gestion des priorités et d'organisation
- Intérêt pour le travail d'équipe et sens de la communication
- Grande capacité d'adaptation
- Aisance dans l'utilisation des outils informatiques

Nous offrons :

- La possibilité de rejoindre une équipe dynamique
- Des conditions de travail attrayantes (barèmes FHV)

Entrée en fonction : de suite

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de :

Madame Florence Bailly, Responsable du lieu de vie en psychiatrie de l'âge avancé (PAA) – Par téléphone au **079 703 55 15** ou par courriel à florence.bailly@rsbj.ch

Madame Monique Voynet, Responsable Hébergement – Par téléphone au **024 455 16 87** ou par courriel à monique.voynet@rsbj.ch

Les dossiers de candidature sont à faire parvenir jusqu’au 23 août 2020 uniquement par courrier électronique à : jobs@rsbj.ch

TOUS TRAVAUX FORESTIERS

Entretien de chemins forestiers
Nettoyage de branches
Élagage - Broyage
Commerce de bois



Trachsel Travaux Forestiers Sàrl - Le Crêt-Pellaton - 2105 Travers
079 436 83 27 - 079 417 14 88 - admin@trachselft.ch

Mr Kola, voyant médium

Résout les problèmes qui vous inquiètent : retour immédiat et rapide de l'être aimé, impuissance sexuelle, chance aux jeux, désenvoûtement, fidélité, etc.

Résultat rapide et 100% garanti

Tél. 079 951 86 67

Délai de réception des annonces : **MARDI MIDI**

 PREMIER CHAPITRE (suite et fin) Roman écrit par Jeanluc Virgilio basé sur des anciennes lettres retrouvées

Une hirondelle sur l'épaule

La bave aux lèvres

Aujourd'hui nous reprenons la suite du roman dont nous avons publié les premières lignes dans notre journal. Nous nous souvenons que nous avons laissé Bartolomeo et son équipe de bûcherons sur le chemin qui les amène au Val-de-Travers. La marche est lente et rude, certains dorment debout cramponnés au reste des hommes les plus vaillants. Un vague tas de paille les abritera passagèrement. Par dessus tout, ça cogite dans les têtes même dans celles des plus endurcis, traversés par les souvenirs, parfois bousculés par la dureté de cette interminable quête de travail (ndlr).

Foin des discussions interminables ! Au village, mais au café surtout, un dos solide et une dose d'abnégation à toute épreuve suffisaient à être reconnu.

Il fallait travailler la terre pour ce qu'elle voulait bien produire, un peu de seigle, quelques légumes quand la saison était favorable... La culture des champs était une tâche

ingrate parce que ce coin de pays situé au cul du monde, était trop vite à l'ombre.

Heureusement l'automne, la châtaigne cueillie par les femmes et les enfants complétait la frugale et inévitable polenta ! L'altitude trop élevée et les nuits trop fraîches ne convenaient pas à la culture du maïs. Il fallait l'acheter en plaine à des prix jugés souvent prohibitifs.

Mais combien ce qui était pénible était valorisant aux yeux des gens des plaines.

Si le soleil disparaissait à la fin octobre jusqu'à fin février, il fallait en tenir compte... À première vue, bien comprendre ce que recouvrait

mécaniquement ou scientifiquement, n'était pas d'une nécessité absolue.

Les ingénieurs de Turin ou de Milan qui débarquaient avec leurs beaux souliers vernis et leurs chemises bien blanches, étaient les seuls à oser énoncer *mécaniquement* sans que cela ne fasse rire.

Scientifiquement ? Tiens donc ! Peut-être que ces beaux messieurs auraient su expliquer pourquoi chaque année, le soleil d'hiver se débattait pour une période aussi longue ? Les hauts sommets qui entouraient la vallée n'étaient sûrement pas les seuls coupables d'une si inopportune disparition ?

Par ici on aimait la montagne.

Elle est à nous !

On la respectait intimement malgré l'ombre, les avalanches de neige ou de pierres. Elle protégeait aussi, c'est pourquoi on la portait dans son cœur. Les désagréments qu'on subissait parfois provenaient sûrement d'ailleurs...

Les hommes poussiéreux et humides de partout se suivaient en silence. Ils n'avaient rien à se dire, c'était déjà bien assez difficile de suivre ce Bartolomeo qui semblait bougrement bien connaître le chemin.

Fin du 1^{er} chapitre. 2^e chapitre à suivre.



L'ours en moi

De Roman Droux, Suisse, documentaire, avec David Bittner.



Depuis sa plus tendre enfance, le réalisateur suisse Roman Droux est fasciné par les ours et rêve de les rencontrer. Emmené par le biologiste David Bittner, il décide de se rendre en Alaska pendant les mois d'été à la recherche de cet animal fabuleux. Les deux aventuriers vont alors découvrir un monde captivant et pénétrer dans le royaume des ours, là où la nature ne connaît pas la civilisation. Entourés de paysages époustouflants, ils assistent à l'émouvant spectacle d'une mère prodiguant des soins à son bébé et sont les témoins privilégiés de combats entre des ours fiers et prêts à tout pour gagner. Tourné dans un décor d'une beauté à couper le souffle, ce documentaire est un vrai chef-d'œuvre visuel et sensoriel à voir sur grand écran avec toute la famille. Raconté par Carlos Leal.

Les blagues de Toto

De Pascal Bourdiaux, France, comédie, avec Gavril Darteville, Guillaume De Tonquédec, Anne Marivin...

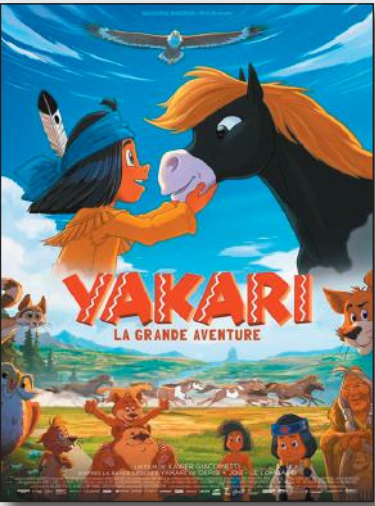
À l'école, Toto est bien plus doué pour faire rire ses copains que pour écouter les leçons de la maîtresse. Avec ses parents aussi, les blagues de Toto se transforment souvent en catastrophes... La dernière en date ? La chute d'une sculpture pendant un événement organisé par le patron de son père. Mais cette fois-ci, Toto assure qu'il



est innocent et refuse d'être accusé d'une bêtise que pour une fois, il n'a pas faite ! Avec ses meilleurs amis, il va mener l'enquête.

Yakari

De Xavier Giacometti, Toby Genkel, France, Allemagne, Belgique, animation, famille, aventure, avec Aloïs Agaësse-Mahieu, Arielle Vaubien, Hannah Vaubien...



Alors que la migration de sa tribu est imminente, Yakari le petit Sioux part vers l'inconnu pour suivre la piste de Petit-Tonnerre, un mustang réputé indomptable. En chemin, Yakari fera la rencontre magique de Grand-Aigle, son animal totem, de qui il recevra une superbe plume... et un don incroyable : pouvoir parler aux animaux. Seul pour la première fois, sa quête va l'entraîner à travers les plaines, jusqu'au territoire des terribles chasseurs à peaux de puma... Mais comment retrouver la trace du tipi ? Au bout du voyage, le souffle de l'aventure scellera pour toujours l'amitié entre le plus brave des papooses et le mustang plus rapide que le vent.

Affaires conclues au Grand-Cachot

Une grande vente aux enchères de 60 œuvres est organisée ce dimanche à 11 h au Grand-Cachot de Vent dans le cadre idyllique de la vallée de La Brévine.

Événement exceptionnel et festif organisé dans les règles de l'art avec catalogue des œuvres proposées, commissaire priseur et ambiance électrique pour le finissage de l'expo 100 ans d'estampes VISARTE.

Aeberli, Augsburg, Bailly, Crivelli, Evrard, Lermite et plein d'autres artistes contemporains,

estampes et œuvres originales, de quoi flairer la bonne affaire à des prix de départ défiant toute concurrence et des surenchères attrayantes.

Les recettes serviront à renflouer les finances de VISARTE Neuchâtel, l'associations suisse de plasticiens professionnels et à aider la Fondation du Grand-Cachot pour l'entretien et les futures réfections de la vénérable bâtisse. Un don sera également offert aux écoles de la vallée pour les activités parascolaires (camps verts et camps de sport).

Les visiteurs sont attendus très nombreux pour que la fête soit belle et qu'elle leur permette d'acquérir des œuvres d'art de grande qualité à petits prix.

Black Friday ou plutôt Sunny Sunday au Cachot, ils ne regretteront pas la visite, ni le détour, le spectacle sera sans aucun doute haut en couleur pour une expérience inoubliable ouverte à tous, amateurs d'art ou non ! Un joli but de balade dominicale en cette mi-été ! www.grand-cachot.ch, renseignements : grandcachot@gmail.com (voir annonce en page 5).

COURSE À PIED / WALKING



Première édition pour la Grimpette des horlogers

Avec cet été compliqué par les mesures liées au coronavirus, les courses populaires se font rares... La première édition de la Grimpette des horlogers, qui s'est tenue le 12 juillet dernier à Buttes, a rencontré un vif succès avec plus de 210 inscriptions.

Résultats des Vallonniers

Masters Dames (21 participantes) : 1. Mélanie Jeannerod, Fleurier, 34'37 – 4. Tiphaine Huguenin, Les Bayards, 40'38 – 6. Martine Evard, La Côte-aux-Fées, 43'15 – 7. Jennifer Perrin, Couvet, 45'20 – 10. Stéphanie Hainard, Buttes, 49'29 – 17. Sophie Fatton, Val-de-Travers (VdT), 54'13 – 18. Stéphanie Da Silva, Fleurier, 56'17. **Dames (14) :** 1. Romane Gauthier, La Chaux-de-Fonds, 37'54 – 3. Jérôme Mercier, Les Bayards, 39'33 – 4. Amélie De Marzo, Fleurier, 39'42 – 5. Justine Hamel, Môtiers, 42'30 – 6. Isabelle Racine, VdT, 43'41 – 8. Emilie Pittet, Couvet, 44'01 – 9. Pauline Pittet, Couvet, 47'27 – 10. Pauline Liechti, Môtiers, 50'42 – 13. Gabrielle Vuille, VdT, 56'02 – 14. Valentine Di Meo, VdT, 56'04. **Seniors Dames (8) :** 1. Maryline Jean-Richard, Les Vieux-Prés, 39'21 – 5. Isabelle Liechti, Môtiers, 50'32 – 7. Annabelle Grisel, Travers, 52'05 – 8. Doriana Casado, Couvet, 54'00. **Masters Hommes (48) :** 1. Jonathan Raya, Les Hauts-Geneveys, 27'33 – 7. Camille Rossetti, Travers, 32'27 – 8. Sébastien Racine, Boveresse, 32'47 – 9. Grégory Huguenin, VdT, 33'18 – 14. Valentin Muriset, Couvet, 36'37 – 18. David Clemenceau, Fleurier, 38'56 – 22. Jérôme Haefeli, Fleurier, 39'53 – 24. Xavier Lhorme, VdT, 41'19 – 25. Yann Montandon, VdT, 41'19 – 31. Gabriel Uelligger, Couvet, 43'39 – 32. Damien Chapatte, Boveresse, 43'40 – 34. Samuel Mottier, VdT, 44'28 – 35. Alain Pointet, Fleurier, 45'20 – 38. Quentin Fatton, Buttes,



47'16 – 39. Pascal Reno, VdT, 47'23 – 42. Paulo Fragoso, Fleurier, 49'45 – 46. Sergio Alvaro, Couvet, 52'55. **Hommes (24) :** 1. Maxime Wyrsch, Colombier, 28'23 – 8. Jo Jeanneret, Môtiers, 33'33 – 9. Luc Gander, Môtiers, 33'41 – 10. Simon Hamel, Môtiers, 34'12 – 12. Loïc Cand, Boveresse, 34'48 – 13. Alix Mercier, Les Bayards, 35'12 – 16. Maxime Souyris, Fleurier, 41'18 – 19. Malo Bortolini, VdT, 44'09 – 20. Noah Tabasso, Boveresse, 45'51 – 22. Jules Hamel, VdT, 50'52. **Seniors Hommes (13) :** 1. Didier Roy, Arcon, 30'46 – 8. Pierre-Alain Jornod, Les Verrières, 44'38 – 12. Yves Tabasso, VdT, 54'18. **Walking (77) :** 1. Timeo Nonorgue, Neuchâtel, 43'59 – 2. Carlos Dias, VdT, 44'44 – 5. Louis Golay, Couvet, 50'24 – 7. Carine Montandon, Fleurier, 58'14 – 8. Sonia Pittet, Couvet, 58'24 – 16. Jimmy Montandon, VdT, 1 h 01 – 18. Cédric Magnin, VdT, 1 h 02'10 – 19. Cinzia Aubert, VdT, 1 h 02'41 – 21. Daniel Otth, Môtiers, 1 h 04 – 23. Christine Liebe-Nicolet, VdT, 1 h 06 – 24. Monique Denys, Fleurier, 1 h 07'23 – 25. Thierry Ray, VdT, 1 h 07'53 – 27. Andy Sueur, La Côte-aux-Fées, 1 h 08'42 – 28. Edi Schweizer, Saint-Sulpice, 1 h 08'49 – 30. Kevin Calame, VdT, 1 h 10 – 31. Christophe Calame,

VdT, 1 h 11 – 32. Jessica Wyss, VdT, 1 h 12'41 – 33. Priscilla Freymond, Fleurier, 1 h 12'46 – 35. Lucie Vermot, VdT, 1 h 13'42 – 36. Jessica Studer, Môtiers, 1 h 13'51 – 37. Jeffrey Studer, Môtiers, 1 h 13'53 – 38. Claudia Waelti, Fleurier, 1 h 14 – 39. Christophe Waelti, VdT, 1 h 15'07 – 41. Manuela Tabasso, Boveresse, 1 h 15'50 – 42. Paola Di Fronzo, Boveresse, 1 h 16 – 47. Marina Cand, VdT, 1 h 19 – 50. Stefano Lotito, VdT, 1 h 24 – 51. Séverine Bovon, Fleurier, 1 h 25'22 – 52. Salomé Bovon, Fleurier, 1 h 25'23 – 54. Sandrine Alvaro, VdT, 1 h 26 – 60. Olga Da Silva Alves, VdT, 1 h 33'36 – 61. Maria Fernandez Ciurleo, VdT, 1 h 33'40 – 62. Maurizio Ciurleo, VdT, 1 h 33'40 – 63. Xavier Robert, VdT, 1 h 33'41 – 64. Sergio Da Silva Alves, VdT, 1 h 33'47 – 65. Claudio Bellocco, VdT, 1 h 34'56 – 66. Maylis Bellocco, VdT, 1 h 34'57 – 67. Christelle Nesi, VdT, 1 h 41'27 – 68. Kevin Kessler, Fleurier, 1 h 41'28 – 69. Timaël Leuba, Les Verrières, 1 h 44'03 – 70. Mathias Leuba, Les Verrières, 1 h 44'28 – 71. Nathan Matthey, Les Bayards, 1 h 44'29 – 72. Renate Leuba, Les Verrières, 1 h 44'52 – 73. Cindy Matthey, Les Bayards, 1 h 44'53 – 74. Cédric Matthey, Les Bayards, 1 h 44'53.

VOUS AVEZ UNE INFO
TIPIQUEMENT RÉGIONALE ?
CONTACTEZ-NOUS !

Toutes les
informations
rédactionnelles
paraissent
gratuitement !

Courrier du Val-de-Travers hebdo
Place-d'Armes 15 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 10 28 - redac@courrierhebdo.ch

SOCIÉTÉS
SPORTIVES LOCALES

NOIRAIGUE

- Association Via ferrata et escalade sportive - www.centresportif-vdt.ch
- Football: Association portugaise du Val-de-Travers
- FSG - www.fsgnoiraigue.com
- Hockey-Club
- Tennis de table: CTTN
- Tir: «Armes de Guerre»

TRAVERS

- Club jurassien - Section Soliat - www.clubjurassien.ch
- Cross club Les Fées Val-de-Travers - www.crossclub-les-fees-vdt.ch
- FSG - www.fsgtravers.ch
- Ski-Club - www.ski-club-travers.ch
- Tir: «L'Avant-Garde»
«Noble Corporation des Abbayes»
- Vieux-gym
- Volley-ball: VBC vétérannes
- Golf: Practice Golf Club

COUVET

- Boccia Club F
- Boxing club Val-de-Travers
- Club Jurassien - www.clubjurassien-couvet.ch
- Club de natation et de sauvetage - www.cnsvt.ch
- Club de plongée HYDROTEC - margrit.grandjean@rpn.ch
- Football: FC Couvet - www.fccouvet.com
- FSG - Actifs et actives - www.fsgcouvet.ch
- Hockey-Glace Pink
- Judo-Club du Val-de-Travers - www.judo-vdt.ch
- Tir: Tir sportif du Val-de-Travers - www.tsivdt.ch
«Noble Corporation des Abbayes»
- Ski-Club - www.ski-club-couvet.ch
- Société cynologique - www.cynoalvaldetravers.ch
- Tennis-Club - www.tccouvet.ch
- Volley-ball: VBC Val-de-Travers - www.vbcvaldetravers.ch

MÔTIERS

- Aero-club - www.acvt.ch
- Football: FC Môtiers - FC Vétérans - www.fcmotiers.ch
- FSG - www.fsgmotiers.ch
- Modèle Air-club - www.macvdt.ch
- Ski-Club - www.skiclubmotiers.ch
- Tir: «Noble Corporation des Abbayes»
«Noble Corporation du Prix des Mousquetaires»

BOVERESSE

- Société de gym

FLEURIER

- American Football Club: Midori Zoku Val-de-Travers
- Badminton - www.bad-vdt.ch
- Basketball-Club - www.fleurierbasket.ch
- Club de bridge - 032 861 26 04
- Club des patineurs - www.cpfleurier.ch
- Club de patinage artistique - Val-de-Travers - www.cpa-vdt.ch
- Club jurassien - Section Chasseron - www.clubjurassien.ch
- CAS - Section Chasseron - www.cas-chasseron.ch
- Cyclophile: M.T.B. - www.mtbfleurier.ch
- Football: FC Fleurier - Vétérans - www.fcflleurier.ch
- Judo-Club du Val-de-Travers - www.judo-vdt.ch
- Pétanque «La Bleue»
- Scrabble - Club Areuse-Fleurier
- Ski-Club - www.skiclubfleurier.ch
- Tennis-Club - www.e-absinthe.ch
- Tir: «Noble Corporation de l'Abbaye»
«Noble Corporation du Prix des Mousquetaires»

SAINT-SULPICE

- Football: FC Saint-Sulpice
- Société de gym
- Tir sportif

BUTTES

- Amicale sportive
- Association des Amis de Chasseron-Buttes
- Gym dames
- Ski-Club - www.skiclubbuttes.ch
- Ski-compétition «La Robella»
- Shotokan Karaté-do
- Tir «La Butterane» - www.labutterane.ch

LES BAYARDS

- Association sportive
- Moto-club
- Tir: «Noble Corporation de l'Abbaye»
«Noble Corporation du Prix des Mousquetaires»

LES VERRIÈRES

- FSG Les Verrières
- Judo-Club du Val-de-Travers
- Ski-Club Les Cernets-Verrières - www.sc-cernets-verrieres.ch
- Tir: «La Verrisanne» - www.laverrisanne.ch
- Groupe Scout Trois-Étoiles

LA CÔTE-AUX-FÉES

- Association du Ski-Lift
- Club d'échecs
- Groupe de jeunes (volley)
- Ski-Club
- Société des pistes de fond
- Les Sockeurs-Club
- Société de gymnastique dames (+ gym douce)
- Société de gymnastique hommes

Si vous ne paraissez pas dans cette rubrique,
manifestez-vous à: redac@courrierhebdo.ch

Pour toute information, téléphonez aux administrations de Val-de-Travers, La Côte-aux-Fées, Les Verrières

UNI HOCKEY



Victoire pour les Fleurisans



© Yves Fivaz

Samedi 11 juillet, le Fleurier unihockey club recevait Saint-Maurice pour le compte des 128^e de finale de la coupe de Suisse. Pour ce match, le club avait envie de montrer son plus beau visage puisqu'il s'agissait du premier match à domicile depuis la création du club en 2018.

Près de 200 personnes garnissaient les gradins de l'espaceVal et ont pleinement joué leur rôle de soutien. Le début du match fut intense et les buts s'enchaînèrent pour les 2 équipes. C'est sur un score de 6 partout qu'elles ont regagné les vestiaires. L'occasion pour les orange de réajuster leur tactique pour contrer les joueurs valaisans qui étaient redoutables d'efficacité et de précision. Ces changements ont directement porté leurs fruits puisque les Fleurisans ont pris le jeu à leur compte en marquant 3 buts dans les premières secondes du 2^e tiers.

C'était également l'occasion de lancer dans le bain Kevin Rosselet qui célébrait son anniversaire de la plus belle des manières en marquant 2 fois. C'est sur le score de 15-9 que la 2^e sirène a retenti. Cette marge devait augurer un dernier tiers tranquille pour les coéquipiers de Marin Codoni. C'est tout le contraire qui se produisit. Saint-Maurice, jouant le tout pour le tout, est remonté au score. Il restait moins de 6 minutes à jouer et



© Yves Fivaz

le tableau affichait 16-14 pour les locaux. Les coaches ont décidé de remettre le gardien titulaire pour les derniers instants du match. Ce changement a boosté Fleurier qui s'est imposé finalement 21 à 14.

Au prochain tour, Fleurier accueillera Tramelan. Il s'agira d'un véritable challenge puisque Tramelan évolue dans la plus haute ligue de uisse, en 1^{re} ligue. Il va falloir s'entraîner dur pour tenter l'exploit !

la Mobilière

Agence
du Val-de-Travers

Daniel Hugli
Grand-Rue 9
2114 Fleurier

Tél. 032 864 61 16

INFOSPRINT

* Course à pied : le week-end du 11 et 12 juillet, Julia et Christian Fatton ont participé à l'ultra Marathon de Munster en Alsace, 204 kilomètres. Julia termine à la 2^e place en 23 h 42 et Christian à la 10^e place en 28 h 14.

DELAI REDACTIONNEL

Nous rappelons aux correspondants des clubs que, pour être publiés le jeudi de la même semaine, les résultats, classements, comptes rendus et photos doivent parvenir à la rédaction jusqu'au MARDI A MIDI.
redac@courrierhebdo.ch

Courrier
Val-de-
Travers
HEBDO



F. CARRELAGE Sàrl

ÉTUDE | PROPOSITION | DEVIS
TRANSFORMATIONS - CONSTRUCTIONS NEUVES

Pour votre habitat
Salle de bains - Cuisine - Hall d'entrée - Escaliers
Parois décorative - Terrasse - etc...

Pose de tout type de carrelage
Grand format - Faïence - Mosaïque
Pierre naturelle - Dallage - etc...

Diagnostic d'amiante et produits dangereux dans le bâtiment

Sven FREY
Clos Donzel 5 - Case postale 150 - 2114 Fleurier
T. +41 32 860 13 51 - sven@f-carrelage.ch



Switzerland's 4x4
SUBARU



Garage du Pré

SAUSER

Thierry Sauser
Entre-deux-Rivières
2114 Fleurier
T. 032 861 34 24
garagedupre@bluewin.ch

40 ans

Nos occasions sur
www.garagedupre.ch

À LOUER
à BUTTES
Appartement de 4½ pièces
Cuisine agencée, salle de bains, baignoire, toilettes.
Loyer **Fr. 1'450.-** charges comprises.
Tél. 079 862 58 11

À LOUER
à COUVET, Quarre 36
dès le 1^{er} novembre
Appartement de 4 pièces rénové
situé au rez, cuisine neuve agencée, cave, galetas et place de parc.
Possibilité recharge voiture électrique.
Loyer **Fr. 973.-** + Fr. 147.- = Fr. 1'120.-
Tél. 079 929 80 69

Famille du village avec jeunes enfants,
CHERCHE TERRAIN
à Saint-Sulpice pour y construire une villa.
Faire offres sous chiffres F-546 au Courrier du Val-de-Travers hebdo, Place d'Armes 15, 2114 Fleurier

HABITATION | INDUSTRIE | AGRICULTURE
NOUVELLE CONSTRUCTION | RÉNOVATION | MOTORISATION

PORTES DE GARAGE ET COUPE-FEU

novoferm

Votre concessionnaire au Vallon



JEANNERET
HYDRO MÉCANIQUE
T +41 (0)32 861 33 38 | 2112 MÔTIERS

VAL ENERGIE

SANITAIRE
CHAUFFAGE
ÉNERGIES RENOUVELABLES

FLEURIER - COUVET
T 032 861 50 50 | info@val-energie.ch
www.val-energie.ch



JÉROME SCHNEITER
CARRELAGE & MAÇONNERIE
info@jschneiter.ch
079 699 20 43
2112 Môtiers

À LOUER
à NOIRAIGUE
rue du Temple 2
Appartement de 3 pièces très lumineux
Au 3^e étage, sans ascenseur, cuisine agencée ouverte sur salle à manger, salle de bains, armoires murales, sans animaux.
Loyer **Fr. 1'200.-** charges et chauffage compris.
Tél. 032 863 27 86

À LOUER
à BUTTES
Garage aussi comme entropôt de stockage
Libre à partir du 1^{er} octobre ou à convenir.
Loyer mensuel **Fr. 100.-**
Tél. 078 828 67 38



margot mazout
mazout | essence | diesel **0800 844 644**

maulini
CONSTRUCTION SA
2105 TRAVERS - T +41 (0)32 863 33 45

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
CHAPES LIQUIDES
SABLAGE
CARRELAGE
PLÂTRERIE
ÉCHAFAUDAGES



Menuiserie • Cuisine
Charpente • Couverture

VUILLE Sàrl

Vy Saulnier 11 • 2115 Buttes • pavuille@sunrise.ch
077 425 19 52

Pour tous problèmes:
de vitre cassée, de porte, de serrure ou de clé

ou avec les guêpes et les frelons...
... nous avons la solution !

CONTRÔLE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

HENRI KOTTISCH
Contrôleur avec brevet fédéral

2108 Couvet - tél: 079 601 86 94 - kottisch@bluemail.ch



Jehle
PAYSAGISTE
Sàrl

• Pasquier 21
• Fleurier
• 032 861 16 95
• 079 417 99 58
• ph.jehle@bluewin.ch

Création et entretien de jardin

ALAIN REY

2114 FLEURIER
+41 79 818 99 39
alainrey@bluewin.ch

• FERBLANTERIE
• SANITAIRE
• PARATONNERRE

UNE SOLUTION COMPLÈTE POUR TOUS VOS PROJETS TAILLÉS SUR-MESURE

Charpente / Couverture pour tous types de construction
Étude de projets / plans virtuels
Taillage de vos projets sur CNC
Rénovation, création, façade, isolation
Menuiserie / rénovation intérieur
Bois Suisse et régional



BUCHS
CHARPENTERIE SA

Entre-deux-Bolles 3
2117 La Côte-aux-Fées
T 032 865 11 28
roger@buchs-freres.ch
gael@buchs-freres.ch

De l'imagination à la réalisation
depuis 1990



ANTONIO GONZALEZ
ENTREPRISE DE PEINTURE
Vers Plaine Fin 3 | 2112 Môtiers
Tél. 032 861 29 75
Mobile 079 282 45 59

Entreprise en bâtiment
Maçonnerie - carrelage

Nicola Cirillo

Tél. + fax 032 861 31 73 FLEURIER